

Mode d'emploi Litephone

1	<i>L'essentiel en bref</i>	2
2	<i>Que dois-je faire pour pouvoir téléphoner?</i>	2
2.1	Dois-je faire attention à quelque chose en particulier ?	2
3	<i>Accès</i>	2
3.1	Portail Internet Selfcare	2
3.2	Portail vocal	2
3.3	Clavier du téléphone	3
4	<i>Messagerie vocale</i>	3
4.1	Ecouter la messagerie téléphonique	3
4.1.1	Ecouter la messagerie téléphonique avec le téléphone	3
4.1.2	Ecouter la messagerie vocale par Internet	3
4.2	Configuration de la messagerie vocale	4
4.2.1	Renvoi des appels vers la messagerie vocale	4
4.2.2	Désactivation de la messagerie vocale	4
4.2.3	Modifier l'annonce	4
4.2.4	Notification par e-mail de nouveaux messages	4
5	<i>Renvois d'appels</i>	4
5.1	Refus d'appels anonymes	5
6	<i>Blocages</i>	5
7	<i>Liste des factures en ligne</i>	5
8	<i>Divers</i>	5
8.1	Masquer son numéro d'appel (CLIR)	5
8.2	Liste des appels reçus et émis	5
8.3	Fonctions de conférence	6
8.3.1	Signal d'appel en instance	6
8.3.2	Attente	6
8.3.3	Conférence à trois	6
8.4	Mode transparent	6
8.5	Modifier le mot de passe	6
8.6	Modifier la langue	6
9	<i>Indications pour l'opérateur de réseau large bande</i>	7
9.1	Modifier le mot de passe	7
9.2	Nom d'utilisateur client	7
9.3	Accès au portail vocal d'une autre ligne	7
9.4	Renvois d'appels	7
9.5	Renvoi d'appels anonymes vers la messagerie vocale	7

1 L'essentiel en bref

- Vous n'avez pas besoin de configurer quoi que ce soit et pouvez téléphoner immédiatement.
- Votre produit de téléphonie comprend une messagerie vocale activée au moment de la livraison. Vous pouvez écouter et configurer votre messagerie vocale de chez vous, d'une ligne extérieure ou par Internet.
- Avec Litephone, vous pouvez configurer vous-même les renvois d'appels.
- Vous disposez de plusieurs blocages que vous pouvez activer et désactiver en toute simplicité.
- Vous pouvez masquer votre numéro de téléphone.
- Vous pouvez visualiser les appels manqués.
- Vous pouvez organiser une conférence avec trois personnes.
- Si vous êtes invité lors d'un appel à faire des saisies avec le clavier de votre téléphone, vous devez commencer par entrer la combinaison *8* (cf. 8.4).

2 Que dois-je faire pour pouvoir téléphoner?

Bienvenue dans l'univers de votre nouveau produit de téléphonie Litephone ! Votre téléphone fonctionne comme auparavant, vous devez simplement brancher le câble du téléphone à l'appareil correspondant (en règle générale, votre modem câble) au lieu de le brancher dans la prise téléphonique. Et vous pouvez téléphoner comme à votre habitude !

2.1 Dois-je faire attention à quelque chose en particulier ?

Votre produit de téléphonie Litephone comprend une messagerie vocale qui est activée par défaut. Lorsque votre ligne est occupée, que vous ne pouvez pas répondre à un appel ou que votre ligne est indisponible, l'appel est renvoyé vers votre messagerie vocale. Plus de détails au point 4.2.1.

3 Accès

Vous disposez de plusieurs options pour configurer votre service de téléphonie et accéder à diverses informations.

3.1 Portail Internet Selfcare

A partir de notre site Web, vous accéder à votre portail Internet Selfcare où vous avez la possibilité de vous connecter en entrant le nom d'utilisateur et le mot de passe qui vous ont été fournis après votre inscription.

3.2 Portail vocal

Via le portail vocal, vous pouvez effectuer divers paramétrages et accéder à la messagerie vocale.

Vous disposez de plusieurs possibilités pour accéder à la messagerie vocale:

A partir de votre ligne (gratuit)

- en tapant *01*, vous accédez au menu principal du portail vocal ou

- en tapant *7*, vous accédez directement à votre messagerie vocale dans le mode « Gérer/Ecouter », ou

A partir d'une ligne extérieure,

- en composant **044 545 47 49**, vous accédez à votre messagerie vocale dans le mode « Gérer/Ecouter » où vous devez vous identifier en indiquant votre numéro de téléphone et votre mot de passe ou
- lorsque le renvoi d'appels vers votre messagerie vocale est activé, vous pouvez appeler votre propre numéro et attendre d'être redirigé vers votre messagerie vocale. Pendant l'annonce, appuyez sur la touche « * », entrez votre mot de passe et terminez avec la touche « # ». Vous êtes maintenant dans votre messagerie vocale dans le mode « Gérer/Ecouter ».

3.3 Clavier du téléphone

A partir de votre ligne, vous pouvez activer et désactiver directement plusieurs fonctions via le clavier de votre téléphone.

4 Messagerie vocale

Pour chaque ligne, vous recevez votre propre messagerie vocale. Vous pouvez écouter votre messagerie vocale de chez vous, d'une ligne extérieure ou par Internet. Vous avez la possibilité de créer vous-même votre annonce et recevoir une notification par e-mail lorsque vous avez un nouveau message vocal.

4.1 Ecouter la messagerie téléphonique

4.1.1 Ecouter la messagerie téléphonique avec le téléphone

Accédez à votre messagerie vocale en utilisant une des méthodes expliquées dans le chapitre **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** Après ou pendant que vous écoutez un message, vous disposez de plusieurs options:

#: Aller au message suivant

*: Aller au message précédent

1: Répéter le message

2: Sauvegarder le message

3: Supprimer le message

4: Lire les informations sur le message

5: Rappeler le correspondant

0: Retourner au menu principal

Si un message n'a pas été sauvegardé ou supprimé, il est considéré comme nouveau message.

NB : en appuyant sur n'importe quelle touche, vous pouvez passer l'annonce avant les messages.

4.1.2 Ecouter la messagerie vocale par Internet

Vous avez la possibilité d'accéder à votre messagerie vocale et d'écouter les messages disponibles via le portail Internet Self-Care (s. 3.1).

4.2 Configuration de la messagerie vocale

4.2.1 Renvoi des appels vers la messagerie vocale

Le renvoi des appels vers la messagerie vocale est gratuit.

Au moment de la livraison, votre produit de téléphonie est configuré de telle manière que les appels sont renvoyés vers la messagerie vocale dans les cas suivants :

- Votre ligne est occupée ou
- Vous ne répondez pas à l'appel ou
- Votre ligne est indisponible.

Le chapitre 5 vous explique les possibilités de renvoi que vous avez et la manière dont vous pouvez les activer et désactiver.

4.2.2 Désactivation de la messagerie vocale

Vous pouvez désactiver la messagerie vocale en désactivant tous les renvois vers votre messagerie vocale (cf. chap. 5).

4.2.3 Modifier l'annonce

Vous pouvez modifier l'annonce de votre messagerie vocale en accédant à votre messagerie vocale dans le mode « Gérer/Ecouter » (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Vous disposez de quatre variantes:

1. Annonce standard avec votre numéro de téléphone.
2. Annonce standard avec votre nom au lieu de votre numéro de téléphone.
3. Annonce personnelle.
4. Annonce personnelle en cas de renvoi lorsque la ligne est occupée. Vous pouvez indiquer au correspondant qu'il est redirigé vers la messagerie vocale car votre ligne est occupée.

4.2.4 Notification par e-mail de nouveaux messages

Vous pouvez recevoir une notification par e-mail lors que vos avez un nouveau message dans votre messagerie vocale. Vous avez la possibilité de recevoir une notification en fichier audio attaché à l'e-mail. Vous pouvez effectuer la configuration correspondante dans votre portail Self-Care (cf. 3.1).

5 Renvois d'appels

Vous pouvez configurer votre service de téléphonie pour que, dans certains cas, les appels soient renvoyés vers la messagerie vocale ou vers un autre numéro. Les renvois d'appels vers votre messagerie vocale sont gratuits, tous les autres renvois sont au même prix qu'un appel habituel à ce numéro.

Vous pouvez effectuer la configuration des renvois via le clavier de votre téléphone, le portail vocal ou le portail Self-Care (cf. chapitre **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Vous disposez des options suivantes:

- Renvoi direct (**21**) : tous les appels sont renvoyés
- Renvoi d'appels lorsque la ligne est occupée (**67**) : tous les appels sont renvoyés quand la ligne est occupée
- Renvoi d'appels sans réponse (**61**) : les appels auxquels vous ne répondez pas sont renvoyés
- Renvoi d'appels lorsque la ligne est occupée et indisponible (**68**) : au lieu de configurer ces deux variantes séparément, vous pouvez le faire en une seule fois.

- Renvoi d'appels lorsque la ligne est indisponible : les appels sont renvoyés lorsque votre téléphone est indisponible à cause d'une coupure de courant par exemple. Cette option ne peut être configurée que via le portail Self-Care (cf. 3.1).

Les chiffres entre parenthèses derrière les options de renvoi correspondent aux codes que vous devez utiliser pour gérer les renvois par le clavier de votre téléphone :

- Activer le renvoi vers la messagerie vocale : ***CODE****
- Activer le renvoi vers le numéro « abc » : ***CODE*abc***
- Désactiver le renvoi : ***CODE#**
- Contrôler l'état des renvois : ***CODE**

En tapant ***00#**, vous pouvez désactiver tous les renvois à l'exception du renvoi d'appels lorsque la ligne est indisponible.

5.1 Refus d'appels anonymes

La fonction « Refus d'appels anonymes » vous permet de rediriger tous les appels dont le numéro est masqué. Vous êtes ainsi libre de choisir si les appels doivent être renvoyés vers votre messagerie vocale ou vers l'annonce « Votre correspondant ne reçoit pas d'appel de numéros inconnus ». Vous pouvez activer et désactiver cette fonction via le portail Self-Care (cf. 3.1).

6 Blocages

Via votre portail Self-Care (cf. 3.1), vous pouvez activer et désactiver les blocages afin de bloquer notamment les numéros érotiques (0906). La liste des blocages disponibles se trouve dans le portail Self-Care.

7 Liste des factures en ligne

Vous pouvez accéder en ligne, via votre portail Self-Care (cf. 3.1) à une liste des appels que vous avez passés. Celle-ci contient des informations récentes ainsi que celles des mois précédents.

8 Divers

8.1 Masquer son numéro d'appel (CLIR)

Vous pouvez activer et désactiver la fonction « Masquer mon numéro d'appel » (CLIR) via le portail Self-Care, le portail vocal ou le clavier du téléphone (cf. chap. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Pour activer et désactiver cette fonction, entrez respectivement ***30*** et ***30#** à l'aide du clavier de votre téléphone. Pour consulter le statut de cette fonction, tapez ***30**.

Avec le clavier de votre téléphone, la fonction CLIR peut être activée (***31*numéro**) et désactivée (***31#numéro**) pour des numéros précis.

8.2 Liste des appels reçus et émis

Dans le portail Self-Care Portal (cf. 3.1), vous avez une liste de tous les appels émis, reçus ou manqués.

Vous pouvez, via le clavier de votre téléphone, écouter le numéro du dernier appel passé (***581***) ou le répéter (***582***). De même, vous pouvez écouter le numéro du dernier appel

(*591*) ou l'appeler (*592*). En tapant *593*, vous pouvez consulter le nombre d'appels que vous avez manqués (depuis la dernière utilisation de ce code).

8.3 Fonctions de conférence

8.3.1 Signal d'appel en instance

Vous pouvez activer la fonction de signal d'appel en instance par portail vocal (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) au point 2 « Gestion des options de connexion ». Si quelqu'un vous appelle alors que vous êtes en communication, l'interlocuteur reçoit une tonalité et vous entendez un léger signal. Vous avez dans ce cas trois possibilités:

- Terminer la conversation en cours en raccrochant le combiné. Votre téléphone sonnera et vous pourrez répondre au nouvel appel
- En tapant **, vous mettez l'appel en cours en mode « Attente » et répondez à l'appel en instance.
- En tapant *#, vous refusez l'appel en instance. L'interlocuteur entend le signal occupé ou est redirigé vers votre messagerie vocale suivant la configuration de la fonction « Renvoi d'appels lorsque la ligne est occupée. »

8.3.2 Mise en attente

En tapant **, vous pouvez mettre une conversation en cours en mode « Attente ». Vous entendez une tonalité et pouvez émettre un nouvel appel.

Lorsqu'un appel est en mode « Attente », vous pouvez passer de l'appel en cours à celui en attente en tapant ** et l'appel en cours sera mis en mode « Attente ».

Lorsqu'un appel est en mode « Attente », tapez *# pour terminer l'appel en cours et passer à l'appel en attente.

8.3.3 Conférence à trois

Lorsqu'un appel est en mode « Attente », vous pouvez démarrer une conférence à trois avec les deux interlocuteurs en tapant *3*.

En tapant **, vous redivisez une conférence à trois en un appel en cours ou en attente. Si vous raccrochez au cours d'une conférence à trois, vous terminez la conférence.

8.4 Mode transparent

Si lors d'un appel, vous êtes invité par l'interlocuteur à saisir une combinaison de touches, par exemple, pour écouter la messagerie vocale de votre mobile, vous devez tout d'abord entrer le code *8*. Si vous devez faire plusieurs saisies lors du même appel, ce code ne doit être entré qu'une seule fois. (Le code ne doit être entré qu'une seule fois lorsque la combinaison de touches comprend un « * ».)

8.5 Modifier le mot de passe

Vous pouvez modifier vous-même votre mot de passe dans le portail Self-Care (cf. chap. Portail Internet Selfcare).

8.6 Modifier la langue

La langue de l'annonce peut être modifiée via le portail vocal dans la messagerie vocale, dans le mode « Gérer/Ecouter » (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) dans « Autres options ».

9 Note pour l'opérateur de réseau à large bande

9.1 Modifier le mot de passe

Après 5 ou 6 saisies incorrectes du mot de passe (peu importe l'interface), l'accès est bloqué et ne peut être débloqué qu'en attribuant un nouveau mot de passe dans le portail de l'opérateur de réseau à large bande.

9.2 Nom d'utilisateur client

Le nom d'utilisateur client doit comporter 16 chiffres au maximum dont 13 peuvent être choisis librement par l'opérateur de réseau à large bande alors que les 3 premiers correspondent toujours au préfixe de l'opérateur de réseau à large bande. L'opérateur de réseau large à bande doit délivrer des noms d'utilisateur clairs. Le préfixe permet d'assurer la clarté dans toute la plateforme.

Pour accéder au portail Self Care, le client utilise le nom d'utilisateur sans le préfixe. Celui n'est nécessaire pour accéder au portail vocal (cf. chap. 9.3).

9.3 Accès au portail vocal d'une autre ligne

En composant **044 545 47 48**, le client peut également accéder à son portail vocal à partir d'une autre ligne. (Si le client a plusieurs numéros, il ne pourra que gérer son numéro principal.) Il s'identifie avec son nom d'utilisateur (où le préfixe de l'opérateur de réseau large bande doit être placé avant !) et son mot de passe.

L'expérience a montré que cette fonction n'est pas beaucoup utilisée. Par conséquent, il est conseillé à l'opérateur de réseau à large bande de juger s'il préfère informer tous les clients de cette fonction ou uniquement ceux qui la demandent.

9.4 Renvois d'appels

Les renvois d'appels vers des numéros de téléphone surtaxés et téléphones satellites ne sont pas possibles. Ce type de renvoi peut être activé mais l'appel sera bloqué. Cette restriction a été mise en place afin d'éviter tout abus par des tiers.

9.5 Renvoi d'appels anonymes vers la messagerie vocale

Le renvoi d'appels anonymes correspond aux appels où l'interlocuteur a activé la fonction CLIR. Si le numéro du correspondant n'est pas fourni (cela se produit pour les numéros internationaux), l'appel sera renvoyé.